

---

## OULD ABBÈS ET LES FEMMES AGRESSÉES À HASSI MESSAOUD

■ Interrogé en marge des travaux du colloque international sur les victimes du terrorisme et la réconciliation nationale, sur l'affaire des femmes agressées à Hassi Messaoud, le ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté à l'étranger a déclaré qu'il s'est renseigné auprès du wali, du chef de sûreté de wilaya et du chef de daïra, qui lui ont affirmé que «seulement deux femmes ont déposé plainte auprès du commissariat». Le ministre a évité de s'expliquer sur les suites à donner à ces plaintes, mais en insistant sur le fait que, toujours selon lui, ces deux plaignantes ont été manipulées par deux autres, qui avaient subi des violences à Al

Haïcha, en 2001. «Une des deux victimes a bénéficié d'un kiosque multiservice et une autre d'un taxiphone, mais je ne sais comment elles ont fait pour obtenir un visa et partir vivre en France», a déclaré le ministre. L'aveu est très grave, dans la mesure où le ministre semble oublier que les deux victimes d'Al Haïcha, dont il a parlé, sont des citoyennes algériennes à part entière, qui jouissent de leurs droits à la libre circulation. Si elles sont parties en France et témoigner dans un livre la tragédie qu'elles ont vécue, c'est parce qu'elles n'ont pas trouvé une oreille attentive au déni de droit qu'elles ont subi dans leur pays. S. T.